



ECO
EMBALLAGES



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous faisons parvenir le numéro deux de notre journal de tri en espérant que le premier vous a plu. Cette petite publication a pour but de vous tenir informé des différentes étapes de la collecte et du devenir de nos déchets ménagers, qui change en permanence en fonction de l'évolution de la recherche.

Le but final est de réduire le poids de la collecte en porte à porte et de privilégier le tonnage des produits recyclables source de rentrées financières qui nous évite ainsi d'augmenter les taxes de collecte des déchets ménagers.

Nous allons dans ce numéro vous faire visiter le centre de tri de St Pierre du Regard où arrive le contenu de vos points d'apport volontaire. Vous pourrez constater qu'à l'exception du verre, tous les autres produits passent sur une chaîne de tri manuel pour affiner la qualité de notre première sélection qui, si elle a été bien faite permet une réelle économie de temps et donc d'argent !

Soyons attentifs au choix de la colonne de tri.

Dans le but d'inculquer les bons réflexes de tri, nous allons renouveler les séances d'information dans les écoles auprès de vos enfants afin que ce geste devienne automatique !

Je voudrais attirer votre attention sur les dépôts sauvages auprès des points d'apport volontaire. En effet, des personnes faisant preuve d'incivilité ou de désinvolture, déposent des déchets ménagers dans ces endroits.

La destination de ces produits n'étant pas la même que le « recyclable » et d'autre part, les camions effectuant cette collecte n'étant pas équipés pour recueillir ce type de déchets, nous sommes dans l'obligation de faire passer chaque semaine deux personnes avec une camionnette et une remorque pour nettoyer les sites, ce qui provoque des dépenses supplémentaires dont nous pourrions faire facilement l'économie, sans compter la pollution visuelle de ces endroits.

Merci d'avance de respecter et faire respecter la propreté de ces lieux.

A bientôt,

Jean Suard, Président de la Commission

Sommaire

PAGE 2

- ☑ Le processus de tri au Centre de tri de St Pierre du Regard
- ☑ Quelques chiffres

PAGE 3

- ☑ Les D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques)
- ☑ Sensibilisation auprès des enfants de CE1

PAGE 4

- ☑ Achat de conteneurs poubelles
- ☑ Rappel des consignes de tri
- ☑ Le coin des éco-citoyens

Directeur de publication :

Jean Suard

Responsable de rédaction :

Anne Moreau - CCSN

Conception : iacha

Impression : Caen Repro

Crédits photos :

CCSN, Eco Emballages, Valorplast, Véolia

DERNIÈRE MINUTE !

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 25 mars dernier pour voter le budget 2010. Après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice 2009 et constaté le bon bilan du service des déchets ménagers, il a été décidé de baisser le taux des « taxes ordures ménagères » en les faisant passer de 17,53 % à 16 %.

Ces bons résultats sont dus essentiellement au TRI SELECTIF qui a permis d'une part de réduire les tonnages collectés en porte à porte, et d'autre part de valoriser les produits recyclables.

Si comme nous l'espérons cette tendance se confirme, il est possible d'espérer une nouvelle baisse en 2011.



Imprimé sur du papier
100% recyclé

Y a-t-il un tri après le tri ?

Vous pratiquez un tri chez vous afin de séparer plusieurs types de déchets.

Comme vous le constatez dans ce journal en regardant le processus du tri, une autre intervention humaine est indispensable.

Un second tri, très précis, intervient après le votre afin de séparer les divers matériaux.

Ainsi, ce que vous faites chez vous constitue une première étape très importante car elle conditionne le travail des agents trieurs et **détermine le montant des aides que nous percevons.**

Zoom sur Le processus de tri

AU CENTRE DE TRI de St Pierre du Regard



Vue du centre de tri



Pesée du camion



Vidage du camion

L'efficacité du processus de tri dépend directement...



Les déchets partent vers la chaîne de tri



Passage des produits sur le crible pour permettre ! de faire passer les morceaux (verre, terre, ...) difficiles à attraper avec les gants.



Les trieurs séparent les déchets par catégorie



Refus de tri sur la chaîne de tri : tous les produits à ne pas mettre dans les conteneurs des points d'apport volontaire (plastiques d'emballage, polystyrène, ...)

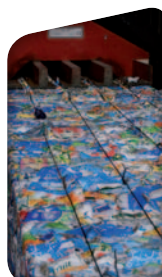
... du soin que vous apportez dans le tri de vos déchets



Stockage des produits par catégorie



Les produits partent sur un tapis roulant vers une presse pour la mise en balle



Sortie des balles



stockage des balles avant leur reprise par des entreprises spécialisées



Benne des refus de tri.

Quelques chiffres

FRÉQUENTATION

	Déchetterie de Thury-Harcourt	Déchetterie de Saint Rémy sur Orne
Nombre de véhicules en 2009	15 993	13 132

Tonnages collectés en 2009

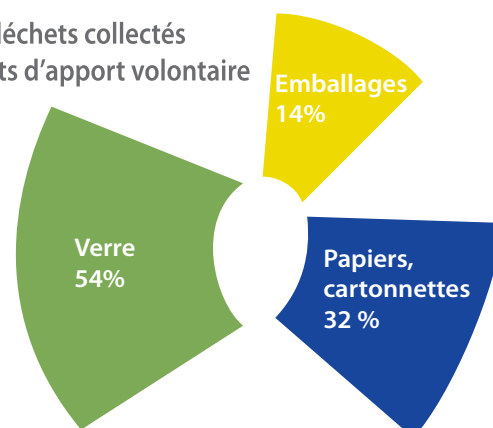
POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Emballages	111,44
Papiers, cartonnettes	246,00
Verre	418,13

Bons résultats pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères.

- National : 316 kg/an/habitant
- CCSN : 235 kg/an/habitant

Pourcentage de déchets collectés en 2009 aux points d'apport volontaire



Les Déchets d'équipement Électriques et Électroniques



Début 2008, la Communauté de Communes de la Suisse Normande a mis en place dans ses deux déchetteries le tri des D3E (équipements électriques et électroniques).

Ce sont ainsi plus de 97 tonnes qui ont été collectées en 2009.

Sachez que lorsque vous déposez ces déchets dans une des déchetteries de la Communauté de Communes, ils seront démantelés. Chaque composant est ensuite valorisé ou éliminé conformément à la réglementation.

Qu'est ce qu'un Déchet d'Équipement Électrique et Électronique (D3E) ?

C'est un équipement fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur dont on veut se débarrasser.



Depuis le 13 août 2005, les produits mis sur le marché sont marqués d'un logo indiquant qu'il ne faut pas les jeter à la poubelle.

Les D3E se décomposent en 4 catégories :

- **Le gros électroménager hors froid** : lave-linge, lave-vaisselle, four électrique, plaque de cuisson, radiateur, ballon d'eau chaude, ...
- **Le gros électroménager froid** : réfrigérateur, congélateur, climatiseur, ...
- **Les écrans** : téléviseurs, moniteurs d'ordinateur, ...
- **Les petits appareils en mélange** : le petit électroménager (cafetière, grille-pain, sèche cheveux, bouilloire, aspirateur, ...), l'informatique (imprimante, clavier, souris, unité centrale, ...), appareils audio, vidéo, téléphonie, l'outillage, les jouets, ...

Pensez-y !

IL N'Y A PAS QUE LES DÉCHETTERIES...

Depuis 2006, lorsque l'on achète un nouvel appareil, les distributeurs (grandes surfaces, magasins spécialisés, ...) doivent reprendre gratuitement l'équipement usagé de même type. Le prix d'achat des appareils neufs inclut désormais ce service.

Pour plus d'information
www.eco-systemes.com



Tri des déchets

SENSIBILISATION auprès des enfants de CE1

Une campagne de sensibilisation au tri sélectif a débuté dans les classes de CE1 des écoles primaires du secteur (c'est à dire dans les 22 communes de la Communauté de Communes).

Cette opération a pour but d'apprendre aux enfants pourquoi il est nécessaire de trier ses déchets, les différentes règles de tri, et de leur expliquer ce que deviennent les déchets une fois triés.

Ils apprennent aussi qu'il est possible de réduire la quantité de déchets grâce au compostage.

Dans chaque école visitée, il est proposé la mise en place d'un composteur (offert par la Communauté de Communes de la Suisse Normande) afin d'inciter les élèves au compostage.



Les déchetteries passent à l'heure d'été

Attention à partir du 1^{er} mai 2010, les déchetteries passent aux horaires d'été (jusqu'au 31 octobre 2010)

DÉCHETTERIE DE THURY-HARCOURT Place de la Gare - ☎ 02.31.79.32.77 Fermée les jours fériés	DÉCHETTERIE DE ST RÉMY SUR ORNE Zone Industrielle - ☎ 02.31.69.45.48 Fermée les jours fériés
Lundi – Jeudi - Vendredi De 9h à 12h Mercredi – Samedi De 9h à 12h et de 14h à 18h	Lundi – Jeudi - Vendredi De 14h à 18h Mercredi – Samedi De 9h à 12h et de 14h à 18h
! Dernier véhicule accepté : 10 minutes avant la fermeture !	

Rappel des consignes de tri

- ☒ Ne pas mettre de verre dans le sac poubelle (dangereux pour les ripeurs)
- ☒ Pour un gain de place dans les conteneurs, compressez les bouteilles en plastique et les briques (lait, soupe, jus de fruits, ...)
- ☒ Ne pas emboîter les produits !
- ☒ Pour que tout le monde soit collecté, les poubelles doivent être sorties la veille au soir.
- ☒ Rapporter en déchetterie :
 - ☉ Les lampes et les tubes basse consommation (contiennent du mercure)
 - ☉ Les piles
 - ☉ Les cartouches d'encre

VOUS SOUHAITEZ ACHETER DES CONTENEURS ROULANTS ?

La Communauté de Communes de la Suisse Normande vous propose les modèles suivants :

☒ 120 L	30,95 € TTC
☒ 240 L	44,67 € TTC
☒ 340 L	86,00 € TTC
☒ 750 L	227,76 € TTC

Renseignements
auprès de la
Communauté de
Communes de la
Suisse Normande au
02.31.79.61.61.



Le coin des éco-citoyens !

- ☒ Mon 1^{er} est un petit parasite
- ☒ Mon 2^{ème} est le contraire de laide
- ☒ Mon tout accueille les déchets.

- ☒ Mon 1^{er} est un transport en commun
- ☒ Mon 2^{ème} est « mon, ..., son »
- ☒ Mon tout est un déchet que l'on peut trier

Réponse : la poubelle

Réponse : le carton



Aujourd'hui c'est jour de chasse,



la chasse aux bouteilles et flacons plastiques vides.



J'en ai trouvé dans la salle de bain,



dans les toilettes,



à côté de la machine à laver, sous le lit de mon grand frère, sur la table du salon,



et même dans le garage ! et hop j'ai rempli toute la poubelle de collecte sélective, trop fort !